



# CET- Chauffe Eau Thermodynamique : prix excessif.

Fiche pratique publié le 23/12/2018, vu 2726 fois, Auteur : [Greenkraft expertise](#)

**Dans les ventes à domicile ou foire et salon, les CET sont systématiquement proposés en remplacement des ballons d'ecs ( eau chaude sanitaire) à accumulation nocturne. Non seulement, ce type de remplacement est douteux économiquement parlant, mais les prix pratiqués sont sans commune mesure avec les prix réels de marché.**

Si l'installation d'un CET peut se concevoir dans l'habitat neuf, compte tenu des obligations induites par la RT2012, le remplacement en réhabilitation d'un chauffe eau conventionnel à accumulation nocturne conduit à des temps de retour de l'ordre de **30 ans**, bien supérieur à la durée de vie du compresseur... ([voir ici](#))

Mais de plus, on constate que les prix pratiqués sont "emphatiques".

Aussi, n'hésitez pas à demander le prix réel TTC de l'appareil et comparez avec son prix sur internet: pratiquement toutes les marques et modèles sont en vente sur internet, avec livraison à votre domicile.

Nous rappelons que le délai de rétractation pour une vente à domicile de matériels incluant des frais de pose , commence à courir ( 14 jours ouvrés), **à partir de la livraison du matériel**, et non à partir de la date de la commande.

Si vous avez un litige ou une panne PAC, nous pouvons également vous aider à résoudre votre problème grâce à nos micro services entre 5 et 100 €:

- évaluation d'économie potentielle à partir de vos anciennes factures de chauffage.
- analyse de pièces, photo , temperature, etc..
- rédaction d'un rapport avec schémas de corrections.
- aide à la rédaction technique des courriers.

Nos micro services PAC: <https://tinyurl.com/y92juanr>

**Première consultation téléphonique gratuite au 06 50 88 34 62**